



ASSOCIATION IVOIRIENNE DE
BIOLOGIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DE REUNION

Le 18 juin 2013 a eu lieu une rencontre entre l'UNATEBCI , le SYNABCI et l'AIBT à la salle de conférence de la PMI de Cocody de 17 H 30 à 19H.

Etaient présents :

- UNATEBCI
 - YOUAN Pascal
 - KOUAME Vincent De Paul
- SYNABCI
 - TRAYE Bi Gotre
 - DJEZOU Ehouman Octave
 - KOUADIO N'Goran
- AIBT
 - DONKO Kouassi Emmanuel
 - SILUE Kouona
 - KOFFI Konan marcel

L'ordre du jour était le suivant:

1. Informations
2. Echanges
3. Divers

La réunion a débuté par l'adoption de l'ordre du jour.

1 – Informations

Le Président de l'UNATEBCI, YOUAN Pascal a pris la parole pour remercier les participants qui ont fait l'effort d'être présent ce jour à cette rencontre qui est d'une grande importance.

Il a informé les participants de ce que la Côte d'Ivoire a été désignée pour l'organisation des prochaines journées africaines de biologie technique qui auront lieu dans le courant de l'année 2014 ou début de l'année 2015. A ces journées, il faudrait s'attendre à la participation d'au moins 500 personnes. Ces rencontres africaines seront sous le parrainage de l'ASSITEB-BIORIF. Cette décision a été prise lors des rencontres de Brazzaville du 13 au 17 mai 2013.

Aussi, il serait question de l'élaboration du code de déontologie de la profession de biologie technique de la Côte d'Ivoire durant cette rencontre de ce jour.

2. Echanges

Il a été question de proposer un planning de travail, les activités à mener pour les prochaines réunions et le chronogramme des journées africaines. Il faudra sensibiliser les biotechnologistes (étudiants ou en activité) pour leur adhésion totale aux différentes manifestations. Prendre attache avec les autorités administratives, les associations qui œuvrent dans le domaine de la biologie technique pour qu'ensemble nous réussissions ces journées africaines qui vont engager l'image des biotechnologistes de la Côte d'Ivoire.

M. TRAYE a souhaité que la communication entre les différentes associations se fasse de façon régulière et permanente pour que chaque partie soit au même niveau d'informations.

Il a été demandé à chaque association de faire des propositions concernant le contenu, les lieux des manifestations et d'établir un chronogramme des activités afin qu'à la prochaine réunion on puisse les compiler et produire un seul document.

L'UNATEBCI s'engage à faire parvenir dans les plus brefs délais un draft du code de déontologie à chaque association présente. Elles devront apporter leurs inputs et leurs observations pour afin finaliser et valider le document lors d'un atelier. Après cela, il faudra penser à créer un ordre des biotechnologistes.

3. Divers

M. TRAYE a informé les participants que le concours A4 des biotechnologistes va être lancé et que l'acte a été signé le 17 juin 2013 et que l'inscription se fera en ligne sur internet.

M. DONKO a souhaité que pour les prochaines rencontres, on songe à trouver les moyens matériels et financiers.

L'UNATEBCI a pris l'engagement de faire parvenir le procès-verbal de la réunion, de communiquer la date de la prochaine rencontre et enfin mettre à la disposition de tous le draft du document de code de déontologie de la biologie.

Sur ce, la rencontre a pris fin.

Rapporteur de l'AIBT

KOFFI Konan Marcel